



Cartes Bancaires CB

LA FRANCE ADOPTE LE PAIEMENT SANS CONTACT

Paris, le 29 mars 2016

C'est en 2012 que le paiement sans contact a démarré. Il a fallu d'abord consolider une masse suffisante de porteurs de cartes sans contact et de commerçants les acceptant. Les campagnes de communication sur ce nouveau mode de paiement ont démarré fin 2013.

En 2015, près de 2 cartes sur 3 sont dotées de la technologie sans contact. Près de 235 millions de transactions ont été réalisées, soit 2.5 milliards d'euros réglés auprès des 355 000 commerçants qui acceptent le paiement sans contact. Aujourd'hui à chaque seconde qui passe, ce sont plus de 12 transactions en moyenne qui sont réalisées en mode sans contact.

Fin 2017, tous les porteurs CB pourront disposer de ce mode de paiement sur leur carte. Le nombre de commerçants acceptant le sans contact continue sa progression avec 100 000 nouveaux commerçants qui se convertissent chaque année. Les français le disent : ils veulent pouvoir payer partout par carte et ce quel que soit le montant. C'est leur moyen de paiement préféré. C'est celui qu'ils trouvent le plus pratique et le plus sécurisé, largement devant les espèces ou le chèque.

Parlons sécurité : le sans contact n'a pas contribué à augmenter la fraude malgré les propos alarmistes de quelques détracteurs. Au contraire, la fraude domestique CB en paiement de proximité a pour la première fois en 2015 baissé en valeur absolue.

4 ans après son lancement, le bilan du sans contact CB se révèle globalement très positif. Il positionne la France parmi les pays les plus dynamiques en Europe. Le sans contact, c'est le mode de paiement de prédilection des achats du quotidien avec la carte plastique aujourd'hui et avec le mobile demain. Que ce soit par carte ou mobile, avec le sans contact : « poser, c'est payé ! ».

.....

A PROPOS DE CB :



CB, intégrateur d'innovation. Créé en 1984 pour mettre en œuvre un système de paiement par cartes universel et interopérable et un système de retrait d'espèces dans les Distributeurs Automatiques de Billets en France, le Groupement des Cartes Bancaires CB, organisation à but non-lucratif, est l'organe de gouvernance du système de paiement par cartes CB. CB comptait en 2015, 121 banques et établissements de paiement membres implantés dans le monde entier.

CB définit l'architecture globale du système, les règles et procédures interbancaires et gère les risques. CB définit également les normes techniques et sécuritaires et veille à ce que les produits et services utilisés dans le système CB respectent les exigences de ces normes. Par ailleurs, CB exploite un système d'information, offrant à ses membres des outils d'exploration de données très performants permettant de lutter contre la fraude.

CB est l'un des systèmes de paiement les plus importants dans l'Union européenne avec :

- 64,5 millions de cartes CB en circulation,
- 58 263 Distributeurs Automatiques de Billets,
- 1,5 million de contrats commerçants CB
- 11,3 milliards de transactions, pour un montant total de 565 milliards d'euros en 2015.

Pour plus d'information, consultez www.cartes-bancaires.com

Contacts presse :

Françoise Fanari – 01 40 15 58 57 – francoise-fanari@cartes-bancaires.com
Priscilla Patruno – 01 40 15 58 54 – priscilla-patruno@cartes-bancaires.com

LE PAIEMENT SANS CONTACT



Sans contact : un usage qui se répand

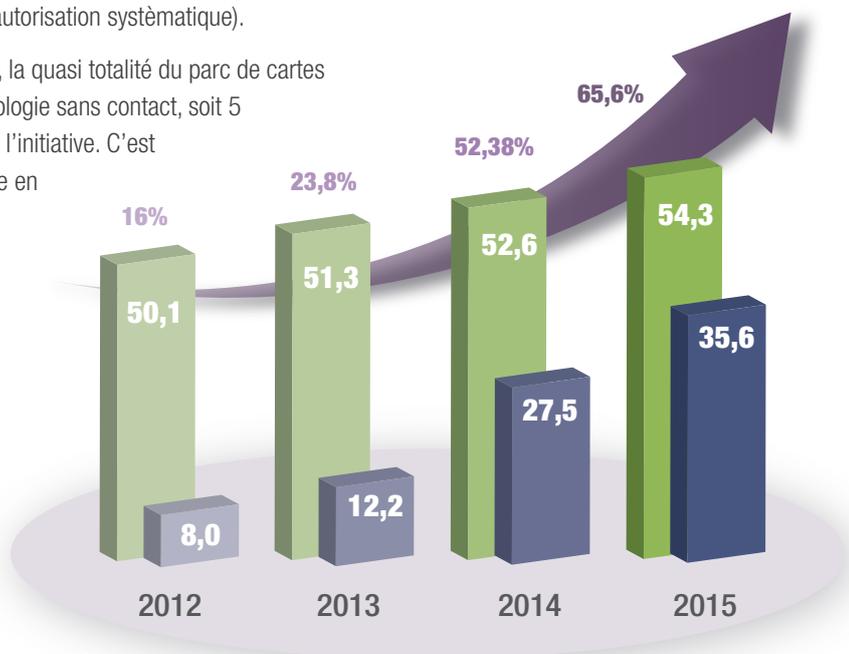
Le bilan 4 ans après son lancement

LE SANS CONTACT UNE INNOVATION QUI SE GÉNÉRALISE

Fin 2015, près de 2 cartes CB sur 3 étaient dotées de la technologie sans contact.

Le parc de cartes CB sans contact progresse majoritairement au rythme du renouvellement des cartes arrivées à échéance. Fin 2015 on dénombrait 35.6 millions de cartes CB sans contact soit 65.6% du parc de cartes CB éligibles (hors carte de retrait et à autorisation systématique).

A ce rythme d'ici fin 2017, la quasi totalité du parc de cartes CB sera dotée de la technologie sans contact, soit 5 ans après le lancement de l'initiative. C'est le temps moyen nécessaire en monétique pour déployer une innovation quelle qu'elle soit, le challenge consistant, dans le cadre du sans contact, à équiper à la fois les porteurs de cartes et les commerçants de terminaux compatibles sans contact.



Source : CB

LE SAVIEZ-VOUS ?

La carte sans contact préfigure l'arrivée du mobile sans contact. Déjà près de 100 000 early adopters disposent d'un service de paiement sans contact sur leur mobile et en profitent auprès de leurs commerçants favoris, les terminaux acceptant à la fois la carte et le mobile.*

(*) early adopters : adopteurs précoces

EVOLUTION DU NOMBRE DE CARTES SANS CONTACT CB



(*) hors cartes de retrait et à autorisation systématique non éligibles au sans contact



Contacts presse :

Françoise Fanari - 01 40 15 58 57 - francoise-fanari@cartes-bancaires.com
Priscilla Patrino - 01 40 15 58 54 - priscilla-patrino@cartes-bancaires.com

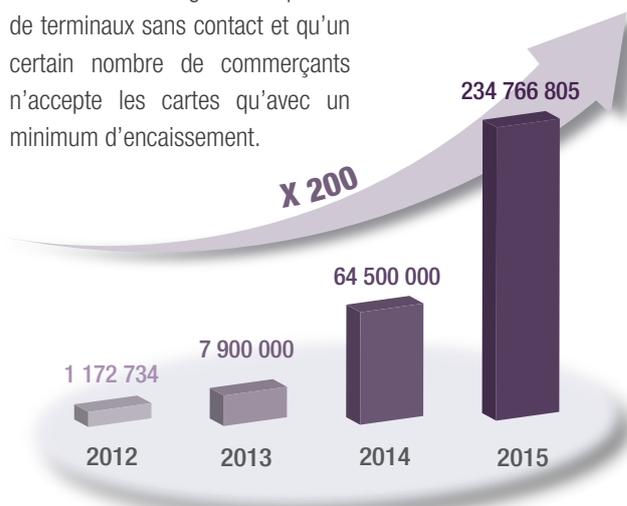
LE SANS CONTACT UN USAGE QUI S'AFFIRME

En 2015, près de 235 millions de transactions sans contact ont été réalisées.

Depuis 2012 le nombre de transactions sans contact a été multiplié par 200. 2015 a été une année record avec le dépassement de deux barres symboliques : celle des 100 millions de transactions sans contact en juillet 2015 et celle des 200 millions en novembre.

Les paiements de moins de 20€ représentent environ 40 % du nombre total des transactions par cartes CB, parmi lesquels en 2015, 6.5% ont été réalisés en mode sans contact. Ce score est particulièrement important et démontre l'engouement pour le paiement sans contact si on le pondère par rapport au fait qu'à ce jour, seuls deux porteurs sur trois sont équipés d'une carte sans contact, un peu plus de 30% des commerces éligibles* disposent de terminaux sans contact et qu'un certain nombre de commerçants n'accepte les cartes qu'avec un minimum d'encaissement.

en millions
 Nombre de transactions sans contact par an



Source : CB

EVOLUTION DU NOMBRE DE TRANSACTIONS SANS CONTACT

(*) Commerces éligibles au sans contact : les commerces susceptibles d'avoir régulièrement des paniers inférieurs à 20€.



Aujourd'hui, plus de
12 transactions
 sans contact
 toutes les secondes



LE SAVIEZ-VOUS ?

Pourquoi les français préfèrent payer avec une carte bancaire ?

- 98% «simple à utiliser»
- 97% «permet de payer plus rapidement»
- 89% «toujours sur soi»
- 66% «très sécurisée»

Source CSA - Ministère de l'Economie et des Finances - Avril 2015



Contacts presse :

Françoise Fanari - 01 40 15 58 57 - francoise-fanari@cartes-bancaires.com
 Priscilla Patrino - 01 40 15 58 54 - priscilla-patrino@cartes-bancaires.com

LE SANS CONTACT LA REGION PARISIENNE RATTRAPE SON RETARD

La province a adopté plus tôt le paiement sans contact.

Le déploiement du sans contact a commencé dans des villes pilotes (Caen, Nice, Strasbourg, ...). Depuis 2012, le déploiement est national et Paris rattrape peu à peu son retard.



HIT PARADE DES DÉPARTEMENTS LES PLUS DYNAMIQUES EN SANS-CONTACT

EN 2014

1^{er}
BAS-RHIN

2^{eme}
LOIRE-ATLANTIQUE

3^{eme}
NORD-PAS-DE-CALAIS

12^{eme}
PARIS

EN 2015

1^{er}
NORD-PAS-DE-CALAIS

2^{eme}
BAS-RHIN

3^{eme}
RHÔNE-ALPES

7^{eme}
PARIS

en nombre de transactions

2014 : Bas-Rhin 5 095 070 - Loire-Atlantique 2 968 098 - Nord-Pas-de-Calais 2 945 234 - Paris 1 398 972

2015 : Nord-Pas-de-Calais 11 272 217 - Bas-Rhin 10 745 378 - Rhône-Alpes 10 240 110 - Paris 8 485 379

Source : CB



Contacts presse :

Françoise Fanari - 01 40 15 58 57 - francoise.fanari@cartes-bancaires.com
Priscilla Patruno - 01 40 15 58 54 - priscilla-patruno@cartes-bancaires.com

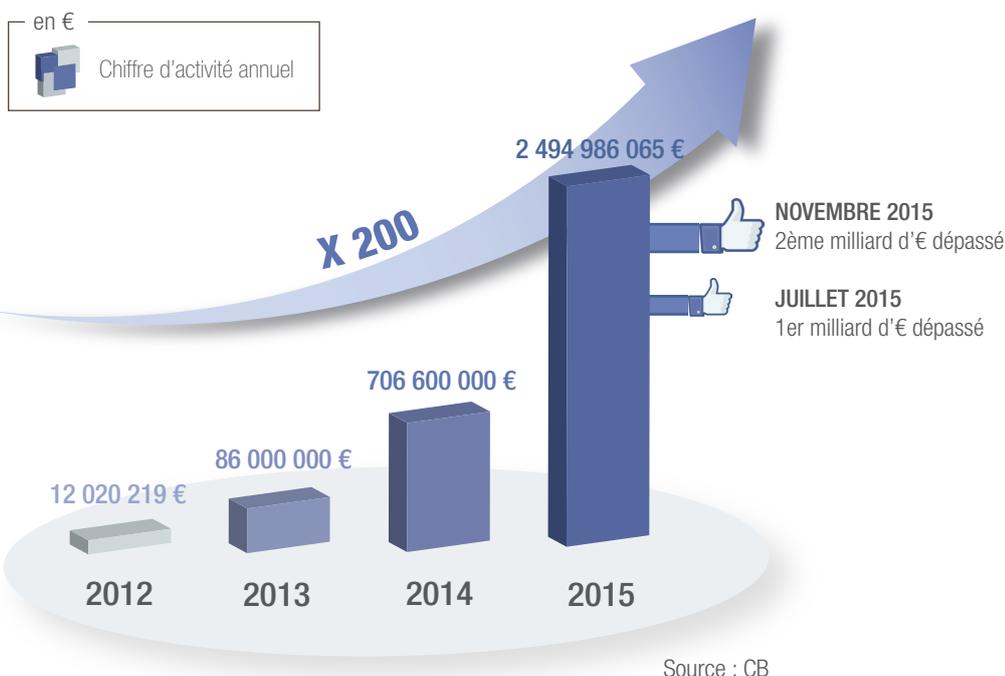
4 LE SANS CONTACT UN CHIFFRE D'ACTIVITÉ EN FORTE PROGRESSION

En 2015, 2.5 milliards d'€ ont été payés avec une carte CB sans contact en France.

Le chiffre d'activité du sans contact a fortement progressé depuis son lancement. Il est passé d'une dizaine de millions d'euros en 2012, à près de 2 milliards et demi d'euros en 2015, soit un chiffre d'activité multiplié par plus de 200 en moins de 4 ans. Aujourd'hui ce sont près de 500 millions d'euros par mois qui sont dépensés en mode sans contact.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Dans l'ensemble de l'Europe en 2015, plus de 2 milliards de transactions pour un peu plus de 24 milliards d'euros ont été réalisées en mode sans contact. Le France est aujourd'hui le 2ème pays après l'Angleterre à enregistrer la plus forte activité sans contact.



EVOLUTION DE L'ACTIVITÉ SANS CONTACT



Contacts presse :

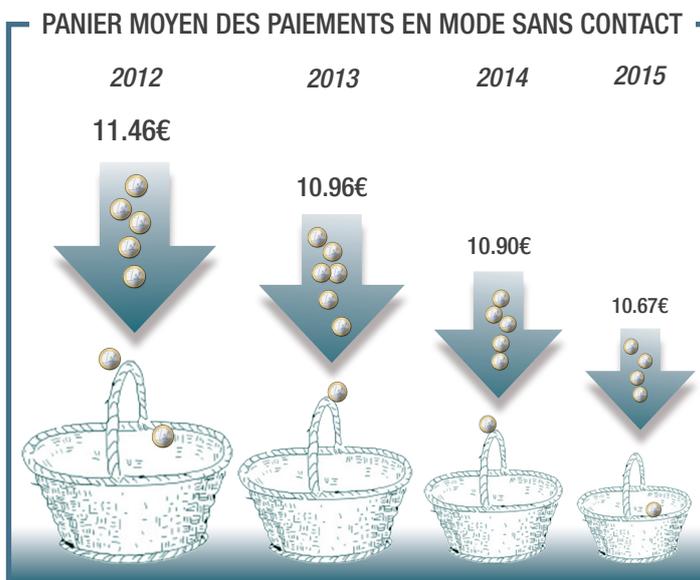
Françoise Fanari - 01 40 15 58 57 - francoise-fanari@cartes-bancaires.com
Priscilla Patrino - 01 40 15 58 54 - priscilla-patrino@cartes-bancaires.com

LE SANS CONTACT L'APPRENTISSAGE DU PAIEMENT PAR CARTE DES PETITS MONTANTS

Le sans contact, l'essayer c'est l'adopter !

Depuis 2012, le panier moyen du sans contact ne cesse de baisser, tout comme le panier moyen de la carte en général. C'est le signe que les français préfèrent de plus en plus payer leurs petits achats du quotidien avec une carte et que les commerçants sont de plus en plus nombreux à accepter la carte bancaire sans minimum d'encaissement.

C'est une tendance de fond qui s'amplifie avec l'adoption du sans contact et qui va s'accélérer. Le sans contact démontre chaque jour ses avantages de praticité et de rapidité tant pour les porteurs que pour les commerçants. Voir des clients dans une file devant soi payer en sans contact incite encore plus à franchir le pas.



PANIER MOYEN DU SANS CONTACT SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ (2015)

- Horodateurs : 2.60 €
- Transports urbains : 5.90 €
- Boulangeries : 8.30 €
- Hypermarchés : 9.70 €
- Restauration rapide : 10.00 €
- Supermarchés : 10.10 €
- Equipement pour la maison : 10.20 €
- Parcs d'attraction : 10.70 €
- Cinémas : 11.00 €
- Pharmacies : 11.00 €
- Bricolage : 11.20 €
- Magasins de sport : 11.60 €
- Restaurants : 12.60 €
- Bars clubs : 13.10 €
- Fleuristes : 13.30 €
- Librairies : 13.40 €
- Bureaux de tabac : 14.40 €
- Beauté : 15.60 €

Source : CB



Contacts presse :

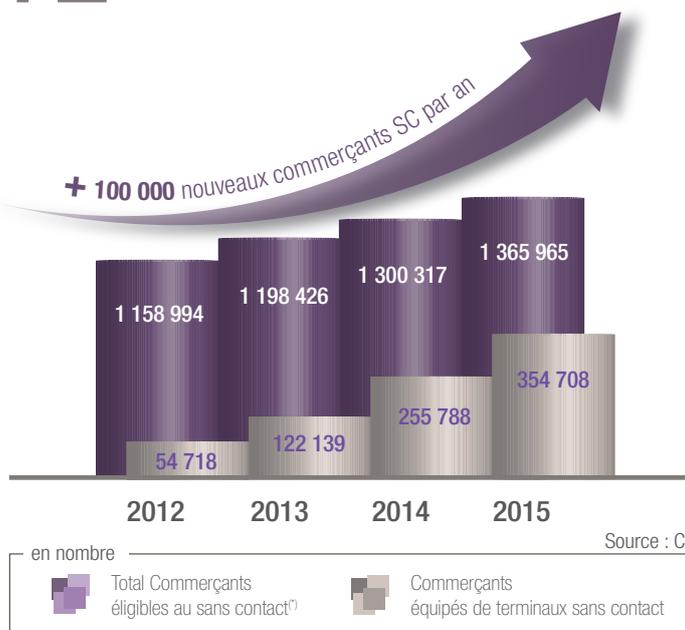
Françoise Fanari - 01 40 15 58 57 - francoise-fanari@cartes-bancaires.com
Priscilla Patrino - 01 40 15 58 54 - priscilla-patrino@cartes-bancaires.com

LE SANS CONTACT UN MODE DE PAIEMENT PLEBISCITÉ

Le secteur alimentaire : champion toute catégorie

On s'en doutait, c'est dans la restauration rapide, les boulangeries et les supermarchés que le sans contact a trouvé sa place de prédilection. En effet, ces commerces très ancrés dans le quotidien sont les endroits où l'on segmente le plus nos achats et où les transactions de moins de 20€ sont les plus fréquentes. D'autres secteurs sont en progression comme les librairies, pharmacies et bureaux de tabac.

Le nombre total de commerçants qui acceptent le sans contact lui aussi a fortement progressé. Sur les 1 365 965 commerçants éligibles, 354 708 sont équipés de terminaux sans contact. Ce chiffre est important, si l'on considère qu'actuellement seuls les commerces ayant régulièrement des paniers inférieurs à 20€ sont plus prioritairement intéressés par le sans contact. Cela écarte aujourd'hui les commerces ayant des paniers plus élevés comme l'habillement, les bijouteries, les agences de voyage, ... Le déploiement du mobile sans contact participera à les séduire et les convaincre, le mobile permettant des achats unitaires plus élevés, jusqu'à 300€.

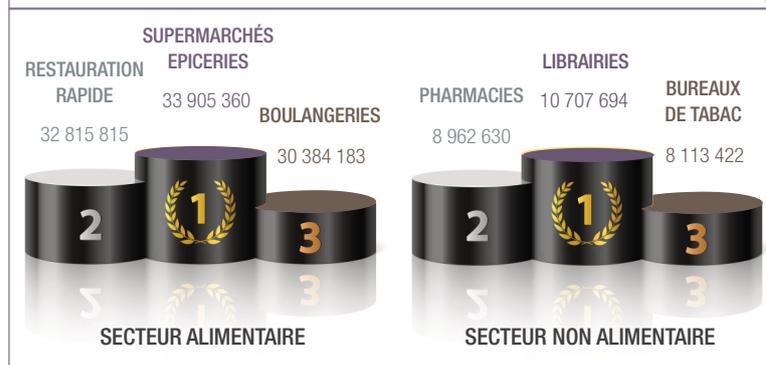


(*) hors e-commerçants

EVOLUTION DU NOMBRE DE COMMERÇANTS ACCEPTANT LE SANS CONTACT

en nombre de transactions par an

HIT PARADE DES SECTEURS D'ACTIVITÉ LES PLUS DYNAMIQUES EN 2015



Source : CB

LE SAVIEZ-VOUS ?
Fin 2015, les grandes enseignes se sont mobilisées autour du sans contact tant pour elles que pour leurs clients. A cette occasion elles ont multiplié par plus de 2 en moyenne le nombre de leurs transactions sans contact.

Source : Mercatel



Contacts presse :

Françoise Fanari - 01 40 15 58 57 - francoise-fanari@cartes-bancaires.com
Priscilla Patrino - 01 40 15 58 54 - priscilla-patrino@cartes-bancaires.com

LE SANS CONTACT UN NIVEAU DE SÉCURITÉ CONFIRMÉ

LE SAVIEZ-VOUS ?
En 2015, 68 % des porteurs de cartes ont acheté au moins une fois sur internet et 23% disent avoir acheté plusieurs fois par mois.

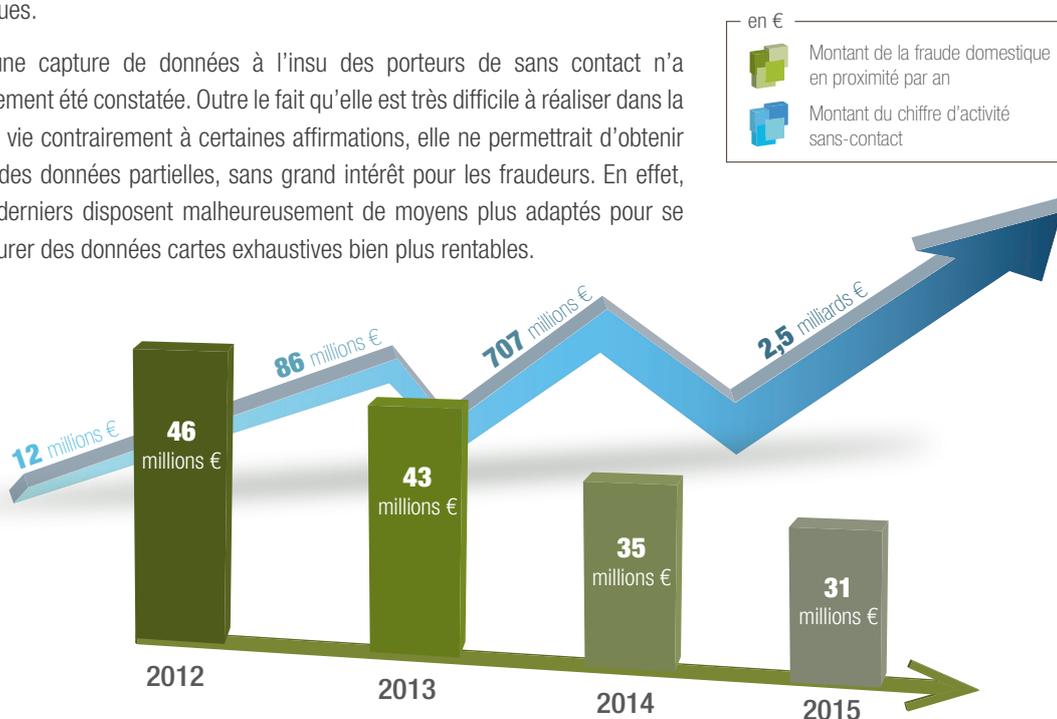
Source CSA - Ministère de l'Economie et des Finances - Avril 2015

Le sans contact : pas d'impact sur la fraude

Non seulement la fraude domestique en paiement de proximité ne s'est pas développée mais elle n'a cessé de baisser alors qu'en parallèle les achats en mode sans contact se sont démultipliés pour atteindre en 2015 près de 235 millions de transactions pour 2.5 milliards d'€. Preuve, si besoin est, que le sans contact est aussi sécurisé que le paiement traditionnel.

Les plafonds unitaire et cumulé limitent fortement les risques. Il n'est pas possible de faire des achats de plus de 20 € en mode sans contact et donc sans code confidentiel, et ce dans la limite d'un montant cumulé total de l'ordre d'une centaine d'euros environ. En cas de vol et d'utilisation frauduleuse de la carte en mode sans contact, la banque rembourse intégralement et sans franchise les sommes concernées. Avec une carte sans contact l'argent est donc plus sécurisé que dans un porte-monnaie que l'on aurait volé et dont les sommes qu'il contenait seraient définitivement perdues.

Aucune capture de données à l'insu des porteurs de sans contact n'a également été constatée. Outre le fait qu'elle est très difficile à réaliser dans la vraie vie contrairement à certaines affirmations, elle ne permettrait d'obtenir que des données partielles, sans grand intérêt pour les fraudeurs. En effet, ces derniers disposent malheureusement de moyens plus adaptés pour se procurer des données cartes exhaustives bien plus rentables.



Source : CB

MISE EN PERSPECTIVE DE LA BAISSÉ DE LA FRAUDE DOMESTIQUE EN PAIEMENT DE PROXIMITÉ
ET DU DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ SANS CONTACT



Contacts presse :

Françoise Fanari - 01 40 15 58 57 - francoise-fanari@cartes-bancaires.com
Priscilla Patrino - 01 40 15 58 54 - priscilla-patrino@cartes-bancaires.com

LE SANS CONTACT AU COEUR DE LA CAMPAGNE

«CB acceptée à partir de 1€»

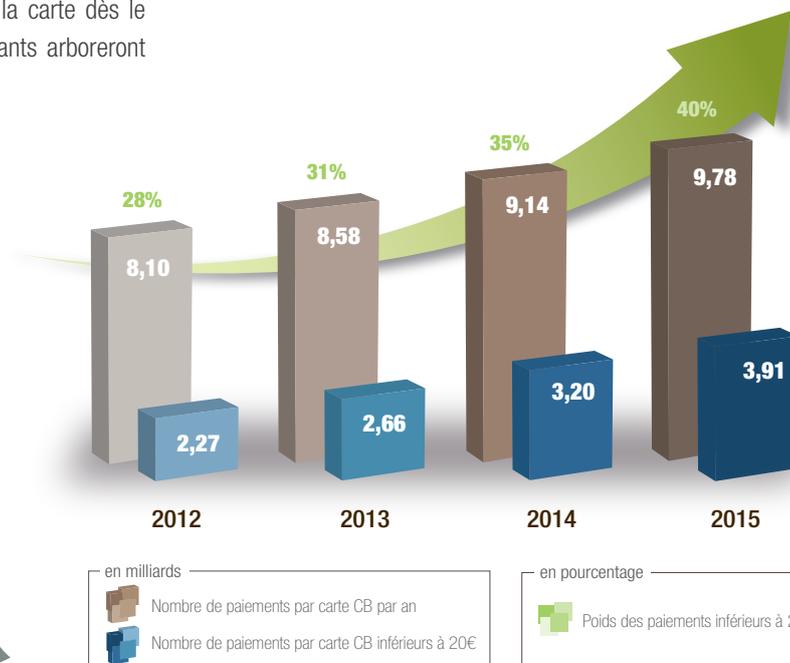
Le sans contact, une technologie qui promeut les paiements par carte des petits et très petits montants

Les français souhaitent largement pouvoir payer partout avec leur carte et pour tous les montants. Néanmoins, un certain nombre de commerçants continuent à afficher «cartes acceptées à partir de 15, 20, voire 30 €».

Les grandes enseignes ont été les premières à accepter le paiement par carte quel que soit le montant, rendant ainsi à leurs clients un service qu'ils apprécient.

Depuis, la part des paiement par carte en dessous de 20€ ne cesse de progresser et représente aujourd'hui plus de 40% des transactions par cartes.

La stratégie nationale sur les moyens de paiement initiée par les Pouvoirs Publics recommande que cette pratique se généralise à tous les commerces. Dans cette optique, le Groupement des Cartes Bancaires CB coordonne une opération visant à signaler les commerçants qui acceptent la carte dès le premier euro. Ces commerçants arboreront d'ici le mois de mai, la vitrophanie «pouce levé» symbolique de cette opération.



Source : CB

LE SAVIEZ-VOUS ?
61% des français veulent pouvoir payer par carte partout et ce, quel que soit le montant.

Source CSA - Ministère de l'Economie et des Finances - Avril 2015

EVOLUTION DE LA PART DES TRANSACTIONS PAR CARTE EN DESSOUS DE 20€



Contacts presse :

Françoise Fanari - 01 40 15 58 57 - francoise-fanari@cartes-bancaires.com
Priscilla Patrino - 01 40 15 58 54 - priscilla-patrino@cartes-bancaires.com

CB, LA MARQUE LEADER DES PAIEMENTS PAR CARTE EN FRANCE

Les français le disent, la carte est leur moyen de paiement préféré. En 2015 ce sont 64.5 millions de cartes qui ont été émises faisant de CB le leader des paiements par carte en France.

Toujours plus utilisée, le nombre de transactions croît chaque année, passant de 544.7 milliards en 2014 à 565.4 milliards en 2015.

Résultat, les paiements par carte prennent le pas sur les espèces et depuis 2000 ont même dépassé le nombre de paiements par chèque, lesquels reculent continuellement. Aujourd'hui sur les quelque 1 200 milliards € de la consommation intérieure française, plus de 40% sont réglés avec une carte CB.

La carte CB connue sous sa forme plastique bénéficie des dernières innovations tant pour renforcer la sécurité que pour la rendre encore plus pratique et plus disponible. Bientôt elle sera dématérialisée dans les mobiles, permettant de payer, de suivre en temps réel ses dépenses mais aussi d'associer à la carte d'autres services comme la fidélisation, des informations pratiques...

Après la carte sans contact lancée fin 2012, une nouvelle génération de paiement est en marche.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les français plébiscitent le paiement par carte bancaire et 71% considèrent que c'est leur moyen de paiement préféré, contre 15% qui lui préfèrent les espèces et 9% les chèques.

Source CSA - Ministère de l'Economie et des Finances - Avril 2015

A PROPOS DE CB

Créé en 1984, le Groupement des Cartes Bancaires CB assure la gestion opérationnelle du système de paiement CB.

Le système CB permet aux consommateurs de payer chez tous les commerçants, et de retirer des espèces dans tous les Distributeurs Automatiques de Billets en France, en toute confiance.

CB promeut et développe le paiement par carte et par mobile, en intégrant continuellement les innovations technologiques et les évolutions sécuritaires nécessaires pour maintenir le haut niveau de praticité et de performance apprécié des consommateurs et des commerçants.

CB coordonne la mise en oeuvre du paiement sans contact, qui représente une vraie alternative aux espèces en améliorant considérablement l'expérience utilisateur pour les paiements de petits montants. Demain, l'usage de la biométrie pour le paiement, en remplacement du code confidentiel, permettra d'améliorer encore l'ergonomie tout en maintenant un très haut niveau de sécurité.

ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ DES CARTES BANCAIRES CB

	2012	2013	2014	2015	Evolution 15/14
MONTANT TOTAL DE TRANSACTIONS (EN MILLIARDS D'EUROS)					
Paiements	385,2	401,9	420,1	440,0	+5,0%
Retraits	121,6	122,4	124,6	125,4	+1,0%
Total	506,9	524,3	544,7	565,4	+3,6%
NOMBRE DE TRANSACTIONS (EN MILLIARDS)					
Paiements ^(*)	8,10	8,58	9,14	9,78	+7,0%
Retraits	1,54	1,53	1,54	1,50	-2,0%
Total	9,64	10,11	10,68	11,28	+5,6%
Paiement moyen (en euros)	47,57	46,83	45,94	44,98	-2,0%
Retrait moyen (en euros)	78,99	80,11	81,11	83,71	+3,2%
NOMBRE DE CARTES ET DE TRANSACTIONS PAR CARTE CB					
Parc de cartes CB (en millions)	60,6	61,7	62,8	64,5	+3,0%
Nombre de paiements/carte/an	133,6	139,1	145,7	151,7	+4,1%
Nombre de retraits/carte/an	25,4	24,8	24,5	23,2	-5,3%
(*) dont paiements sur internet (en millions de transactions)	392,2	438,3	616,7	695,3	+12,8%

Source : CB



Contacts presse :

Françoise Fanari - 01 40 15 58 57 - francoise-fanari@cartes-bancaires.com
Priscilla Patrino - 01 40 15 58 54 - priscilla-patrino@cartes-bancaires.com